CPGE Allemand

Ouvrages à acheter : Vous pouvez acheter ces livres neufs ou d'occasion

1. **VOX ALLEMAND**. Le vocabulaire incontournable des examens et concours, Francine Rouby / Herbert Scharfen, Ellipses, 2018 (attention à bien acheter la **2e édition**)

2. Si vous ne possédez pas encore de grammaire allemande :

Pratique de l'allemand de A à Z, Jean Janitza / Gunhild Samson, Hatier. Si vous aviez déjà une grammaire au lycée, il n'est pas nécessaire d'en acheter une nouvelle.

Vous devrez apporter à chaque cours un casque ou des écouteurs.

Vous pouvez dès maintenant vous abonner au choix :

— à la lettre d'Allemagne de Pascal Thibaut, correspondant de Radio France International en Allemagne à l'adresse suivante: https://lettredallemagne.kessel.media/ Vous recevrez régulièrement une revue de presse détaillée en français sur les points les plus importants de l'actualité allemande.

— à la lettre d'information de l'ambassade d'Allemagne en France (https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/actualites-nouvelles-d-allemagne/newsletter-seite/bestellen-node). Le contenu est plus facile d'accès, mais elle est envoyée deux fois par semaine.

Vous pouvez profiter de l'été pour lire la presse allemande, regarder des médias germanophones ou consulter le site internet de la Deutsche Welle (www.dw.de/de) qui permet d'avoir accès à différents documents téléchargeables au format MP3 et MP4 :

Niveau B1 https://learngerman.dw.com/de/top-thema/s-55861562

Niveau B2 https://learngerman.dw.com/de/video-thema/s-55861568

Le site https://www.zdf.de/kinder/logo propose chaque jour une vidéo de 10 mn sur les sujets d'actualité dans une langue abordable.

Enfin, si vous souhaitez partir en vacances en Allemagne cet été, vous pouvez profiter du Deutschlandticket. Il coûte 58 €, est valable un mois (juillet ou août) et permet ensuite d'utiliser gratuitement tous les trains régionaux ainsi que les transports urbains de toutes les villes allemandes. On peut l'acheter en ligne https://www.bahn.de/angebot/regio/deutschland-ticket

Attention, il s'agit d'un abonnement, il faut le résilier avant le 10 du mois suivant !